



© Iboe Création

L'ACSEP interviendra dans les écoles, malle pédagogique à l'appui.

CITOYENNETÉ

Célébrer la laïcité

Le texte fondateur de la laïcité, c'est la loi de 1905, que l'on commémore tous les 9 décembre. À cette occasion, le collectif laïcité* de la Vienne se mobilise pour promouvoir et faire vivre la laïcité à l'école et dans l'espace public. Des interventions se dérouleront dans les écoles autour de la création d'un arbre de la laïcité, d'ateliers philo sur la liberté d'expression, d'ateliers sportifs et artistiques en lien avec la laïcité. Ces interventions se concluront vendredi 9 décembre par un cross de la laïcité. Des formations et un apéro de la République auront aussi lieu du 5 au 9 décembre. Une conférence sur « Les droits des femmes et la laïcité » est ouverte à tous vendredi 9 décembre à 18h30 à l'INSPE, 5 Rue Shirin Ebadi. Martine Storti, philosophe, journaliste et écrivaine, interviendra ce soir-là.

*ACSEP, AROEVEN, Toit du Monde, MGEN, EEDF, OCCE, Francas, SNUIPP, Cercle Condorcet, USEP, Ligue de l'enseignement, Ligue des droits de l'Homme...